



Mercredi 17 février 2021

## Communiqué de presse

# ***Musées : Bordeaux demande à tester le protocole de réouverture***

**Soucieuse de rouvrir au plus vite ses [musées](#), la Ville de Bordeaux propose de tester un protocole sanitaire qui pourrait être dupliqué au niveau national.**

Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, vient d'adresser un courrier à Roselyne Bachelot, Ministre de la culture et de la communication, afin de tester dans les musées gérés par la Ville, un nouveau protocole sanitaire et permettre la réouverture des établissements culturels.

La Ville de Bordeaux propose de mettre en place des conditions sanitaires optimales, à raison de 10 m<sup>2</sup> par personne, des horaires de visite décalés, des flux distincts de visiteurs et un logiciel de réservation en ligne afin de permettre leur réouverture au public dans les meilleurs délais.

La Ville propose de pouvoir tester ce protocole en lien avec un groupe de suivi rassemblant les services de l'Etat, les autorités sanitaires et le corps médical, pour vérifier sa viabilité et permettre sa répliquabilité à l'échelle nationale.

*« Nous demandons la possibilité de rouvrir sans tarder et graduellement, en limitant les jauges plutôt qu'attendre une ouverture massive »,* indique Pierre Hurmic.

En appui de la gestion de crise, la Ville anime depuis plusieurs mois, un Conseil de résilience sanitaire composé de 19 membres : médecins et professeurs en médecine représentant différentes spécialités, spécialistes reconnus dans le champ des sciences humaines et sociales (économiste, avocat, sociologue, philosophe, démographe etc.). Celui-ci pourrait être mobilisé pour accompagner l'expérimentation de ces nouveaux protocoles dans le cadre de réouvertures progressives, au sein d'un groupe de suivi associant également les services de la DRAC et les autorités sanitaire et préfectorale.

Bordeaux est riche de 7 musées ou espaces d'exposition municipaux : le Musée des Beaux-Arts, le Musée des arts décoratifs et du design, le CAPC musée d'art contemporain, le Musée d'Aquitaine, le Muséum, la Base sous-marine et le jardin botanique.

Ces lieux ont accueilli le public dans les meilleures conditions, dès lors que cela a été possible en 2020, notamment durant l'été.

Une politique active de présence auprès des publics a été mise en place durant la fermeture : expositions numériques, conférences en ligne, mais aussi interventions des médiateurs directement auprès des élèves dans les classes.

*Mais « il est aujourd'hui urgent de donner la possibilité au public de renouer avec une offre culturelle permettant de s'ouvrir au monde. C'est une des conditions sine qua non pour que les restrictions sanitaires puissent encore être tolérées pendant quelques mois ».*

Expositions visibles dans les lieux municipaux :

- Musée des Beaux-Arts : exposition British stories, conversations entre le Louvre et le Musée des Beaux-Arts
- Musée des arts décoratifs et du design : le Design des sneakers
- CAPC musée d'art contemporain : le tour du jour en 80 mondes, exposition en partenariat avec le Centre national d'art contemporain, mais aussi Samara Scott, The Doldrums, et Caroline Achaintre, Permanente
- Musée d'Aquitaine : Hugo Pratt, lignes d'horizon
- Muséum : Afrique savane sauvage
- Base sous-marine : Rhizomes, dans le cadre de la saison Africa 2020

### **Contacts presse**

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) - 05 56 10 20 46 - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)



**Le Maire**

Bordeaux, le 17 février 2021

Madame Roselyne Bachelot  
Ministre de la Culture  
Ministère de la Culture et de la Communication  
3, rue de Valois  
75001 PARIS

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de vos annonces d'hier et de votre volonté de trouver un modèle permettant de rouvrir les lieux de spectacles par des expérimentations de concerts en mars et avril à Marseille et Paris.

Bordeaux est riche de 7 musées ou espaces d'exposition municipaux : le musée des beaux-arts, le musée des arts décoratifs et du design, le CAPC-musée d'art contemporain, le musée d'aquitaine, le muséum sciences et nature, la base sous-marine et le jardin botanique.

Ces lieux ont accueilli dans les meilleures conditions le public dès lors que cela a été possible en 2020, notamment durant l'été. Une politique active de présence auprès des publics a été mise en place durant la fermeture : expositions numériques, conférences en ligne, mais aussi interventions des médiateurs directement auprès des élèves dans les classes.

Néanmoins, rien ne remplace le contact direct avec les œuvres et les collections.

Les 7 musées et lieux d'exposition bordelais présentent la particularité d'être très diversifiés dans leurs caractéristiques : des espaces de taille et typologie variées (des grands espaces du CAPC aux salles intimes du musée des arts décoratifs et du design), des affluences et zones d'attractivité diverses (126 000 visiteurs au muséum venus de toute la région en 2020, fréquentation d'un public local dans les espaces d'exposition de la base sous-marine, etc). Cette diversité représente une réelle opportunité de tester les protocoles et leur adéquation aux enjeux de chaque type de lieu, dans une logique de répliquabilité aux autres musées et lieux d'exposition de la région et du pays.

Conformément à vos échanges du 8 février avec les professionnels des musées, la Ville de Bordeaux pourrait ainsi être ville pilote pour l'expérimentation des modalités d'ouverture adaptées aux contraintes sanitaires (jauge de 10m<sup>2</sup> par personne, amplitude des heures d'ouverture évitant les heures de pointe dans les transports en communs, réservation obligatoire, adaptation des systèmes de climatisation, etc).

La Ville de Bordeaux anime depuis plusieurs mois en appui de la gestion de crise un conseil de résilience sanitaire, composé de 19 membres, pour moitié des médecins et professeurs en médecine, représentant différentes spécialités, et pour une autre moitié de spécialistes reconnus dans le champ des sciences humaines et sociales (économiste, avocat, sociologue, philosophe, démographe etc. - voir composition détaillée en annexe).

Toute correspondance  
doit être adressée à

Monsieur le Maire  
Mairie de Bordeaux  
Hôtel de Ville  
place Pey-Berland  
33045 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 10 20 30  
Fax. 05 56 10 21 37  
le.maire@mairie-bordeaux.fr



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bordeaux, Port de la Lune  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

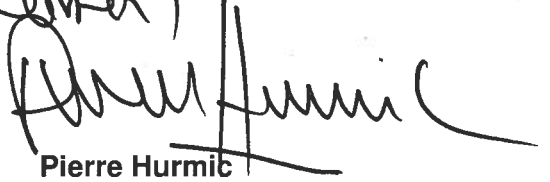
Engagée dans une démarche de développement durable la Ville de Bordeaux ne se fournit qu'en papier et impression labellisés  
certifiant de leur origine et de leur fabrication respectueuse de l'environnement



Celui-ci pourrait être mobilisé pour accompagner l'expérimentation de ces nouveaux protocoles dans le cadre de réouvertures progressives, au sein d'un groupe de suivi associant également les services de la DRAC et les autorités sanitaire et préfectorale.

Nous serions heureux de pouvoir contribuer ainsi à la réouverture tant attendue des équipements culturels.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Cordialement  
  
Pierre Hurmic